



HAUTE-GARONNE - LE DEPARTEMENT
Haute-Garonne - 2026

Un Département solide et protecteur pour répondre aux besoins des Haut-Garonnais en 2026

Actu

Session

Budget

Économie

Publié le 28 janvier 2026

Reading time : 1 minutes



Les élus départementaux ont débattu des orientations budgétaires lors de la session du 27 janvier 2026. Le Président Sébastien Vincini a dressé les perspectives pour 2026. Le Département restera une collectivité solide et protectrice, qui répond aux besoins quotidiens des Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais.

« Nos contraintes restent là, elles n'ont pas disparu. Pour autant, grâce aux choix que nous avons fait l'année précédente, j'aborde l'année 2026 avec sérénité. Nous voterons en mars un budget sincère, équilibré, qui maintient toutes nos politiques publiques, nos aides culturelles, sportives et 200 millions d'€ d'investissement. Nous continuerons à répondre aux besoins des Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais toujours plus nombreux chaque année. », a déclaré le Président du Conseil départemental, Sébastien Vincini, en préambule des débats.

En effet, selon l'INSEE ; la Haute-Garonne reste le département le plus attractif de France avec plus de 18 000 nouveaux habitants par an. Une pression démographique qui va de pair avec une forte demande sociale et une nécessité de proposer des services publics de proximité au plus près des besoins.

Un haut niveau d'investissement et des chantiers emblématiques

Le Conseil départemental maintient en 2026 un haut niveau d'investissement (200 millions d'euros). Plusieurs chantiers emblématiques feront l'actualité en 2026 : le lancement des travaux de deux nouveaux collèges à Aucamville et Plaisance-du-Touch, la remise en service tant attendue du pont de fer de Lacroix-Falgarde. Mais également : la fin du réaménagement de la RD74 entre Lagardelle et Le Vernet, la déviation de Bessières ou encore le démarrage de la reconstruction du pont de Mirepoix. Autres chantiers d'envergure : les travaux de sécurisation du site emblématique des Gorges de la Save en vue d'une réouverture partielle, le démarrage de l'agrandissement du site de conservation de la Cinémathèque de Toulouse à Balma et la réhabilitation-extension des Archives départementales.

Les élus départementaux délibèrent sur le SERM

Après avoir officiellement déposé la demande d'octroi du statut de Service Express Régional Métropolitain pour le bassin de mobilités de Toulouse, le Conseil départemental est la première collectivité à délibérer sur le SERM.

Le projet, soutenu par l'État, est également porté par la Région Occitanie, Toulouse Métropole et Tisséo Collectivités. « Dès mon élection en 2023, j'avais appelé à un « big bang » des mobilités parce que c'est dès aujourd'hui que nous devons nous projeter au-delà de 2035 !

Nous savons que tous nos projets cumulés ne résoudront pas à cette échéance les embouteillages et que l'urgence climatique nous dicte la nécessité d'agir » a souligné Sébastien Vincini.

Le projet consiste à bâtir une offre de transports couvrant un rayon de 50 km autour de la métropole toulousaine. Il combine le train, le métro, les bus, les cars express, le vélo et le covoiturage. Il comporte notamment 6 axes ferroviaires, 3 lignes de métro et 52 pôles d'échanges multimodaux.

Évalué à 4,8 milliards d'euros, il s'échelonne jusqu'en 2040, avec des étapes intermédiaires en 2028 et 2032. Ce mix de solutions est destiné à lutter contre l'étalement urbain et à remettre de l'égalité dans les mobilités.